

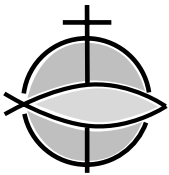
Documents EPISCOPAT

BULLETIN DU SÉCRÉTARIAT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

LÉON DEHON : entre mystique et catholicisme social

La béatification du père Léon Dehon (1843-1925), prêtre du diocèse de Soissons, fondateur des prêtres du Sacré-Cœur, aura lieu à Rome, le 24 avril prochain. Elle nous invite à découvrir une personnalité marquante de la seconde moitié du 19^e siècle. Nous sommes conviés à feuilleter une page de l'histoire de l'Église de France dont nous sommes les héritiers directs.

Durant cette période, en effet, naissent les évolutions, s'esquissent les ruptures qui tisseront la trame du 20^e siècle. Revisiter ce passé, à travers la personne et la vie du père Dehon, peut nous aider à mieux comprendre notre présent qui, parfois, déstabilise une Église en porte à faux vis-à-vis d'une modernité marquée par une sécularisation réductrice, quand elle n'est pas négatrice de toute dimension religieuse ou spirituelle de l'homme. Mais elle n'en interroge pas moins les chrétiens sur la pertinence de leur foi et de leur comportements. Le père Yves LEDURE, prêtre du Sacré-Cœur, philosophe, nous propose le portrait d'un homme vivant à la charnière des 19^e et 20^e siècles...



Bulletin publié
sous la responsabilité
du Secrétariat général
de la Conférence
des évêques de France

Directeur de publication :
Mgr Stanislas LALANNE,
secrétaire général
de la Conférence
des évêques de France

Père Gérard LACHIVERT
Prêtre du Sacré-Cœur

I. LA GENÈSE DE L'HOMME

Léon Dehon naît le 14 mars 1843 à La Capelle dans cette Thiérache agricole où se croisent les routes entre France et Belgique, entre Flandre et Lorraine. Terre de passages, ouverte aux cultures comme aux envahisseurs ! La famille Dehon appartient à la petite bourgeoisie terrienne qui vit très à l'aise, à l'abri des soucis matériels et qui ignore, pour l'essentiel, les problèmes sociaux liés à l'industrialisation galopante du 19^e siècle. Famille typique d'une France rurale dans laquelle les rôles sont bien répartis : la mère, femme au foyer, très pieuse ; le père, respectueux de l'ordre établi, donc d'une Église institutionnelle encadrant les comportements, mais peu sensible, pour ne pas dire fermé, à la démarche religieuse proprement dite. Ce qui explique sa stupéfaction quand son fils, après le baccalauréat, lui fait part de son désir de devenir prêtre.

HOMME DES PASSAGES ET DES VOYAGES

Venant d'une terre ouverte sur de multiples régions, Léon Dehon sera tout naturellement un homme des passages. Passage d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, passage d'une culture hexagonale à la diversité européenne, passage d'une Église de chrétienté à une Église suspectée. Attentif aux évolutions, Dehon acquerra la mobilité intellectuelle et spirituelle nécessaire pour répondre à ces défis.

Le père Dehon sera un grand voyageur. Il a 12 ans quand son père le conduit à Paris pour visiter l'exposition universelle de 1855. L'événement restera gravé dans la mémoire de l'enfant. « *Ce voyage était comme une grande leçon de choses* » écrira-t-il dans ses *Notes sur l'histoire de ma vie*. Les voyages vont se multiplier. Élève, il découvre l'Angleterre et toute l'Europe du Nord ; étudiant, il parcourt l'Europe centrale et méridionale. C'est le cadeau de fin d'études du père qui cherche ainsi à détourner le fils de sa vocation sacer-

dotale : un voyage de neuf mois entre 1864 et 1865 à travers le Proche-Orient avec un séjour d'un mois en Palestine ! De quoi consolider sa vocation. Par la suite, Dehon profitera de toutes les occasions (congrès, rencontres, expositions) pour entreprendre des voyages qui en feront un véritable globe-trotter. Sans parler de l'Europe, sillonnée de long en large, évoquons le voyage en Afrique du Nord en 1894, puis en 1906 en Amérique du Sud. En 1910, à l'occasion du congrès eucharistique de Montréal, il entreprend, avec son ami Mgr Tiberghien, prélat romain originaire de Tourcoing, un véritable tour du monde qui, après le Canada, les USA et l'Océanie, le conduit, pour quelques mois en Asie (Chine, Japon, Corée, Indes, Philippines, Indonésie). Le voyageur noircira des centaines de pages de carnets de voyage dont la plupart seront publiées.

L'importance pédagogique et culturelle de ces voyages sera déterminante dans la personnalité de Léon Dehon, notamment pour son attention à la dimension historique des réalités humaines. Il s'en expliquera plusieurs fois en cherchant à justifier ce qui, aux yeux de bien de ses confrères est incompréhensible, voire proprement scandaleux. L'argumentation invoquée mérite attention. En 1915, dans ses *Notes quotidiennes*, il se justifie en ces termes : « *J'ai beaucoup voyagé dans ma vie, je ne crois pas avoir mal agi généralement en le faisant. Je n'ai pas voyagé, comme font certaines gens, par flânerie ou par curiosité. Mes voyages ont toujours été une étude et un pèlerinage. J'ai toujours pris des notes. Je m'en suis servi pour m'édifier et pour édifier les autres par quelques publications.* » Et d'ajouter, quelques lignes plus loin, quand il ne voyage pas : « *Je parcours en imagination le grand domaine de Dieu.* »

Ainsi le voyage est pèlerinage : une marche au-devant de soi, hors de ses frontières qui devient, tout naturellement, une démarche

vers Dieu. Car pour Dehon, le « voyage-pèlerinage » ouvre aux autres et à Dieu. La mobilité géographique s'accompagne, quand elle ne l'alimente pas, d'une sorte de porosité intérieure qui le rend attentif, perméable aux réalités et donc aux nouveautés de son temps. Il y acquiert une sensibilité ouverte aux variables de l'histoire. En ce voyageur qu'est Dehon se révèle une personnalité qui va à la rencontre de la diversité pour la comparer et la comprendre. En ce sens, il est homme moderne et modéré qui sait la complexité du réel et donc ne durcit aucune opinion, ne sclérose pas ses convictions. Il sera par excellence, parfois jusqu'à l'extrême, un conciliateur qui donnera à sa congrégation comme objectif le *Sint Unum* de l'Évangile. Au point que certains religieux l'appelleront « J'entortille ».

Le père Dehon aura, à de multiples reprises, l'occasion d'exercer ses talents de conciliateur, comme par exemple, aux congrès ecclésiastiques de Reims (1896) et de Bourges (1900) qu'il appellera des « petits conciles ». Bien des évêques, comme Mgr Isoard, d'Anancy, voient d'un mauvais œil ces rassemblements de prêtres, aux préoccupations démocratiques et sensibles aux graves questions sociales de l'époque. L'abbé Lemire donnera la « présidence morale » de ces congrès au père Dehon qui passe, aux yeux de l'épiscopat, pour une garantie d'orthodoxie doctrinale et de modération dans les revendications.

Ainsi le « voyage-pèlerinage » est apprentissage de l'immense diversité et complexité des hommes, de leurs cultures et traditions comme de leurs mœurs. En prendre conscience, en mesurer l'importance deviendra, aux yeux du père Dehon, une condition incontournable de toute évangélisation. Voilà pourquoi il réclame, pour les futurs prêtres, un enseignement de sciences sociales ; nous pourrions ajouter aujourd'hui, dans le même esprit, un enseignement de sciences humaines qui nous parlent des aspirations des hommes.

Homme des passages, Léon Dehon voit se terminer le 19^e siècle et assiste à la naissance

du 20^e siècle. Mais il n'est pas un spectateur passif. Au contraire, il cherchera à aider l'Église à sortir de la longue période de chrétienté dans laquelle pouvoir politique et catholicisme étaient structurellement imbriqués. Il invitera son Église à entrer résolument dans un 20^e siècle qui se développe au rythme de la démocratie. L'Église doit s'ouvrir à la démocratie ce qui, aux yeux de Dehon, devrait la réconcilier avec le peuple dans lequel se trouvent, à ses yeux, des « alliés naturels ». Nous sommes, aujourd'hui, loin du compte.

ÉTUDIANT À PARIS

La formation universitaire diversifiée de Léon Dehon, d'abord à Paris puis à Rome, sera un élément essentiel, peut-être même le facteur déterminant de la structuration de sa personnalité. Puisque le père refuse que le fils entre au séminaire immédiatement après le baccalauréat (1859), Léon Dehon s'inscrit à la faculté de droit de Paris d'où il sortira avocat en 1864. Ce séjour parisien de cinq ans est important. Il le fait sortir du milieu familial confortable pour affronter la grande ville et ses problèmes sociaux, notamment la zone d'extrême pauvreté du quartier Mouffetard. Paroissien assidu de Saint-Sulpice, il y reçoit les premiers rudiments d'une spiritualité vécue comme une quête personnelle de Dieu avec un nécessaire engagement caritatif. Avec son compagnon de logement, Léon Pallustre, qui deviendra un archéologue célèbre et qui l'initie à cette discipline ainsi qu'aux beaux-arts en général et à la littérature, le jeune Dehon se lève à 5 heures du matin pour lire et méditer la Bible. La Parole de Dieu restera l'aiguillon de la vie spirituelle du père Dehon. Ses livres spirituels sont, la plupart du temps, une série de trente méditations – ce que l'on appelait au 19^e siècle le « *mois... du Sacré-Cœur, de Marie* » – qui se construisent autour d'une citation de l'Écriture. Adoptant le style des grandes mystiques allemandes du 13^e siècle, sainte Gertrude et les deux Mechtilde, Dehon fait parler directement le Christ pour mieux

signifier la relation d'intimité entre le maître et son disciple.

Pendant son séjour à Paris, l'étudiant apprend à connaître l'Église de France, à la situer dans la société ; il en découvre les faiblesses et esquisse des réponses. Avec lucidité, il remarque déjà une coupure entre l'Église et la société, notamment au niveau de la vie intellectuelle. Demain, il pourra affiner son analyse et l'étendre au plan de toute la société. Comme étudiant, il rencontre des personnalités préoccupées par les lacunes culturelles de l'Église de France comme Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, ou le père Gratry, supérieur et restaurateur de l'Oratoire. Parlant de cette période, il écrira plus tard : « *Je compris la nécessité pour le clergé de cultiver les hautes études. Le clergé français en particulier a laissé la direction intellectuelle du pays lui échapper. Il doit la reconquérir* » (*Notes sur l'histoire de ma vie*). Il sera préoccupé par cette idée de formation à l'intelligence. L'éducation intellectuelle est le nécessaire complément d'une formation spirituelle. Dans une société qui se déchristianise, la vitalité religieuse passe par une bonne régulation intellectuelle et culturelle. Dès son premier ministère à Saint-Quentin, il met cette conviction en application en fondant des cercles d'études, puis un collège. La première génération de dehoniens n'a pas mesuré l'importance cette intuition de leur fondateur. Ces religieux n'y ont pas vu un élément structurel du projet dehonien. Cet oubli a déséquilibré l'architecture générale qui doit nouer l'ensemble de l'œuvre de Dehon.

ROME, UNE SECONDE PATRIE

En octobre 1865, Léon Dehon entre au séminaire français de Rome où il reste jusqu'en 1871. Il y sera ordonné prêtre le 19 décembre 1868. Ces années sont, dira-t-il plus tard, « *mes années d'or* ». Dehon est charnellement et spirituellement attaché à Rome qu'il appelle « *sa seconde patrie* ». Parlant de la barque de Pierre, il écrit en 1901 : « *Le salut est là, et là seulement avec Pierre et sous les ordres de Pierre.* » Très attaché à la personne

des papes, le père Dehon fera de longs séjours à Rome, notamment après 1893 quand il sera indésirable à Saint-Quentin. À Rome, en distance et en différence d'avec la France, il découvre un autre visage de l'Église, sa richesse et sa diversité, tout comme ses ombres et ses faiblesses. Le concile Vatican I qui s'ouvre le 8 décembre 1869 lui fournit un observatoire unique, car il participe à l'événement de l'intérieur, en tant que sténographe. Le jeune prêtre prend des notes qui deviendront un véritable *Journal du Concile*. Il sera publié en 1962. Dehon y dresse des portraits d'évêques hauts en couleur qu'il accompagne de commentaires où l'on retrouve parfois les emballements anti-gallicans de Louis Veuillot, le correspondant romain du journal *L'Univers*. De nouveau, il met le doigt sur la formation, théologique notamment, dont il mesure les lacunes chez trop d'évêques. De ce point de vue, il n'est pas tendre pour l'épiscopat français. Il écrit sur l'un d'eux : « *Évidemment, il n'était pas théologien et nous avons bien été humiliés sous ce rapport. La France n'avait plus d'universités catholiques. Nos séminaires étaient pieux, mais ils avaient organisé de petits cours après la Révolution et ils s'en tenaient là [...]. Nous étions en retard pour la théologie et le Concile révéla cette lacune. Les étrangers nous disaient : "Vous n'avez qu'un évêque théologien, l'évêque de Poitiers"* » (*Diario del Concilio Vaticano*).

Les études romaines marqueront à vie le père Dehon et donneront à son activité une efficacité pastorale significative. À l'école de Franzelin qui sera le théologien de Pie IX pendant le concile Vatican I, il est convaincu de la nécessité d'une forte base dogmatique pour faire du sacerdoce un authentique service, une mission et pas seulement un ministère sacramentel. Au séminaire français dirigé par les spiritains, le jeune homme est initié par le père Freyd à la spiritualité christologique de ce que l'on appelle, depuis Brémond, « l'École française de spiritualité ». En lisant les écrits de Libermann, le dernier représentant de cette spiritualité, Léon Dehon se convainc de cette idée centrale que l'on retrouve chez Bérulle :

le prêtre est un autre Christ, *alter Christus*. Ce qui fait du sacerdoce, fondamentalement, un état de vie, à l'exemple des religieux, et

non d'abord une fonction et un ministère dans l'Église. Ainsi se met en place un cheminement vers la vie religieuse.

II. PRÊTRE, RELIGIEUX DE DIEU

Cet idéal du prêtre « religieux de Dieu » dessine la trame de la spiritualité dehonienne comme elle égrène les exigences qui en découlent : sainteté et union à Dieu. Nous retrouvons ici tous les ingrédients d'une théologie du sacerdoce, traditionnelle au 19^e siècle que la figure du curé d'Ars incarne en quelque sorte. Cette théologie est enseignée dans les séminaires français dont la plupart sont dirigés par les sulpiciens ou les lazaristes. Cette représentation du sacerdoce s'inscrit dans une tradition qui remonte au Moyen Âge et qui voit dans la vie monastique le modèle de toute vie sacerdotale. Le concile de Trente authentifiera ce modèle qu'un Charles Borromée mettra, un des premiers, en œuvre dans son diocèse de Milan. Le sacerdoce y est vécu comme un idéal de vie au service d'un ministère ecclésial. Cet idéal de vie, dont le célibat est la composante la plus significative, est présenté comme la condition première de fécondité apostolique. À la limite, il se suffit à lui-même au titre d'une consécration à Dieu, ce qui l'identifie à la vocation religieuse.

Ce schéma atteindra son apogée au 19^e siècle. Le prêtre y est perçu comme une personne sacrée, mise à part du peuple chrétien pour en être le modèle et l'exemple de sainteté. Cette sacralisation du sacerdoce dont on mesure mieux aujourd'hui l'impressionnante dérive par rapport au presbytérat antique, représente un sommet.

Dehon se coulera tout naturellement dans ce modèle. Il en fera son idéal de vie qui le conduira, en toute logique, jusqu'à la vie religieuse. La consécration religieuse accomplie, réalise, au sens fort du terme sa vocation

sacerdotale telle qu'il la comprend.

VICAIRE À SAINT-QUENTIN

Léon Dehon rentre de Rome en octobre 1871, avec trois doctorats supplémentaires en poche (théologie, droit canon, philosophie canonique) et se met à la disposition de son évêque. Celui-ci le nomme septième vicaire à la basilique de Saint-Quentin, unique paroisse de la ville qui compte quelques 30 000 habitants. Cette nomination a de quoi surprendre, tellement elle semble peu en accord avec le parcours et la préparation du nouveau vicaire. Pour ce dernier, ce fut un choc qu'il devra surmonter dans un acte de disponibilité qui, par la suite, deviendra chez lui comme un réflexe spirituel, à savoir « l'abandon ». Le père Dehon notera plus tard dans ses *Notes sur l'histoire de ma vie* à propos de cette nomination : « *C'était absolument le contraire de ce que j'avais désiré depuis des années, une vie de recueillement et d'étude. Fiat.* »

Pendant son séminaire, Léon Dehon a, en effet, intériorisé le modèle sacerdotal façonné par l'École française de spiritualité au point d'envisager explicitement la vie religieuse pour garantir cette union au Christ, condition de tout ministère sacerdotal et véritable chemin de sainteté. Dès son arrivée à Saint-Quentin, le jeune prêtre se donne un programme de vie pour sauvegarder l'acquis spirituel de Rome : lever très tôt pour la méditation, exercices spirituels dans la journée et plages de lectures pour continuer sa formation et rester au fait des questions débattues. Mais les tâches ordinaires de vicaire et les obliga-

tions qu'il s'est données en fondant un patronage et différentes associations d'aide et de formation chrétienne, rendent rapidement illusoires les bonnes intentions de départ. Ce qui fait que, durant ce temps de vicariat, va grandir en lui le désir de vie religieuse comme véritable cadre d'authentique vie chrétienne et sacerdotale.

À ses yeux, seule la vie religieuse peut lui donner la dynamique d'une vie spirituelle, véritable pierre angulaire de toute fécondité apostolique. Nous retrouvons ici une caractéristique générale et habituelle de la fondation des congrégations sacerdotales du 19^e siècle. La plupart du temps, leur finalité est d'assurer à leurs membres un cadre de vie ascétique et spirituelle en vue d'une activité sacerdotale à l'identique des prêtres séculiers. Ce sont, pourrait-on dire, des congrégations généralisées interchangeable. Ce qui pose le problème de leur survie dans un environnement théologique et pastoral radicalement différent de celui du 19^e siècle. La quête d'identité devient ici vitale. Le cheminement de Dehon obéit à cette thématique. Pour preuve, son indécision par rapport à la forme concrète de vie religieuse, ce qui le conduit à entreprendre des démarches auprès des assumptionnistes, des jésuites et des spiritains, sans arriver à se décider pour l'une ou l'autre congrégation.

DES RENCONTRES DÉCISIVES

Finalement, c'est à Saint-Quentin que le vicaire réalise son désir de vie religieuse en fondant en 1877-78 sa propre congrégation : les Oblats du Cœur de Jésus. Le 28 juin 1878, Léon Dehon prononce les trois vœux de religion en y ajoutant celui de victime dans l'optique du père Giraud, missionnaire de La Salette et ardent propagandiste d'un courant réparateur et victimal. Si le père Dehon est seul à prononcer des vœux dans cette nouvelle congrégation, ce qui est assez insolite pour une fondation qui appelle des disciples, d'autres personnes sont partie prenante de l'aventure, à savoir une religieuse et l'évêque du lieu.

En 1873, le vicaire de la basilique facilite l'implantation à Saint-Quentin d'une petite congrégation alsacienne, fondée en 1867 par Oliva Uhlich (1837-1917), les Servantes du Cœur de Jésus. Tout naturellement l'abbé Dehon devient l'aumônier puis le confident de la fondatrice, une femme à la forte personnalité dont plus tard, il dira même qu'elle « *n'était guère dirigeable, se croyant dirigée par Notre Seigneur* ». Mère Uhlich inscrit sa fondation dans la spiritualité réparatrice et victimale de l'époque marquée par le message pénitentiel de La Salette. Avec d'autres congrégations féminines comme les Sœurs Victimes de Villeneuve-lès-Avignon, fondée par Caroline Lioger (mère Véronique, 1825-1883), elle poursuit un autre but : faire naître une congrégation sacerdotale pour une réparation proprement sacerdotale. Car, comme elle l'écrira, « *il faut pour le sacerdoce une réparation sacerdotale* » (1877).

Nous trouvons ici une nouvelle expression de la sacralisation du sacerdoce. Elle est même poussée à l'extrême. Nous en trouvons un reflet significatif dans l'anecdote prêtée au curé d'Ars : « *Si je vois un ange et un prêtre, je salue d'abord le prêtre.* » En somme, le prêtre supérieur à l'ange ! Au jeu d'une telle idéalisation, aucun homme n'est à la hauteur de la vocation sacerdotale. C'est cette surenchère mystique qui conduit à la nécessité d'une réparation sacerdotale, et non l'état effectif d'un clergé à la vie digne, pieuse et zélée dans l'immense majorité des cas comme le soulignent les historiens du 19^e siècle.

Le jeune vicaire Dehon va entrer dans cet univers fervent, à la sensibilité féminine évidente, trop fermé sur lui-même. Rien de sa formation et de son ministère ne l'y prédisposait. Pourtant en juin 1877, il en adopte les objectifs qu'il donne à sa congrégation. Parlant en 1915 du couvent des Sœurs Servantes à Saint-Quentin, il écrit : « *C'est là que ma vocation spéciale s'est déterminée et là aussi que j'ai reçu les lumières pour en fixer l'esprit.* » Il lui en coûtera puisqu'en décembre 1883, Rome supprime cette congrégation.

L'évêque du lieu, Mgr Thibaudier (1823-1892) souhaite, pour la ville de Saint-Quentin une école catholique. D'emblée, Dehon, attentif aux problèmes de formation, entre dans les vues de l'évêque. Ainsi se croisent en se superposant deux projets, celui de l'évêque pour la création d'une école catholique et celui de Dehon lui-même, une congrégation religieuse. Dès juillet 1877, ce dernier se met au travail et écrit les premières constitutions. En août, il ouvre le collège Saint-Jean. Cette dernière entreprise, chère au cœur de Mgr Thibaudier, était risquée. Car l'arrivée des gauches au pouvoir en 1878 va conduire à une lutte sans merci contre les écoles libres et les congrégations enseignantes (décrets Jules Ferry 29-30 mars 1880). Une véritable épée de Damoclès pèse sur la fondation de ce collège. Prudent, l'évêque ne veut rien voir d'autre dans la congrégation de Dehon qu'une association de prêtres diocésains qui échapperaient aux décrets contre les congréganistes. Ainsi se crée une situation ambiguë qui sera à la source d'une véritable incompréhension et qui va empoisonner les relations entre le père Dehon et les évêques successifs de Soissons.

UNE FONDATION AUX CONTOURS IMPRÉCIS

En juillet 1877, commence donc l'aventure d'une congrégation religieuse à l'identité incertaine du fait des projets divers et divergents qui la sous-tendent. Leur point de convergence est la conception du prêtre « religieux de Dieu », chère à l'École française de spiritualité. Le 16 février 1886, le père Dehon écrit en ce sens dans son journal : « *Prêtre du Sacré-Cœur – prêtre victime, vrai prêtre, c'est tout un. C'est cela qu'il faut être. C'est la grâce qu'il faut que j'obtienne pour tout le monde.* » Projet *a minima*, serait-on tenté d'écrire, dont il n'est pas évident qu'il puisse créer une véritable identité congrégationnelle. L'entreprise est par ailleurs fragilisée par le fait que le père Dehon, quand il prononce ses vœux le 28 juin 1878, n'a pas de compagnons. Ses premiers religieux ne viendront que plus tard, la plupart déjà formés et marqués pour l'essentiel par

une spiritualité réparatrice et victimale prononcée. On peut dire que le fondateur n'aura que peu d'influence sur eux.

Ce panorama éclaté, sans réelle cohérence, va conduire à deux crises majeures où se jouera la survie de la fondation dehonienne.

À partir de février 1878, donc avant les premiers vœux du père Dehon, une religieuse du couvent des Servantes du Cœur de Jésus, sœur Marie-Ignace prétend avoir des révélations de Notre Seigneur qui confirmeraient la mission de fondateur de Dehon et qui précisent le contenu doctrinal victimal de la congrégation. Ce dernier, sans aucun recul ni esprit critique, entre dans les vues de la religieuse qu'encourage fortement mère Olivia Uhlrich, la fondatrice. Ainsi le père Dehon ne cessera de répéter que le vrai fondateur de sa congrégation est Notre Seigneur lui-même. Le merveilleux attire toujours, il enthousiasme même. Il peut être source de réelle générosité. Mais il pêche la plupart du temps par excès et démesure, ce qui arrivera à Saint-Quentin entre 1878-1883. L'évêque s'interroge et soumet la question à l'archevêque de Reims qui institue une commission théologique pour examiner le cas. Ses conclusions seront mitigées et peu convaincantes. De ce fait, Mgr Langénieux envoie le dossier à Rome, au Saint-Office. En septembre 1883, le père Dehon y est convoqué pour s'expliquer avec le dominicain Sallua, commissaire du Saint-Office en charge du dossier. Le 8 décembre 1883, le verdict tombe : la congrégation des Oblats du Sacré-Cœur est dissoute et interdiction est faite au père Dehon de continuer ses liens avec les Sœurs Servantes.

MORT ET RÉSURRECTION

Le père Dehon vit cette condamnation comme un arrêt de mort. Il l'interprète, du reste, en termes de *consummatum est*, ce qui entre parfaitement dans la logique du mouvement victimal. Il se soumet au jugement de Rome, mais ne le comprend pas. Il restera

convaincu que son intuition était juste, qu'il était réellement appelé à fonder une congrégation. Rome estime que cette fondation repose sur un faux mysticisme et sur de pseudo révélations. Le père Dehon, qui est friand de merveilleux, de reliques, de prodiges ou messages venant du ciel, contestera ce jugement, ce qui va entretenir tout au long de sa vie et jusqu'au procès en vue de la canonisation une tension avec le Saint-Office.

L'évêque Thibaudier est étonné de la sévérité de Rome. Il craint pour la survie de son collègue, il redoute par ailleurs un scandale sur la ville, du fait de la position qu'y occupe le père Dehon. De ce fait, il temporise dans l'application des mesures romaines et plaide à nouveau le dossier. D'une façon inattendue et surprenante, en mars 1884, Rome autorise une nouvelle congrégation sous la stricte autorité de l'évêque et sur d'autres bases. Rome impose un nouveau nom : « Prêtres du Sacré-Cœur ». Cette appellation n'est qu'un nom commun pour signifier une finalité sacerdotale ; elle ne définit en rien une problématique de vie religieuse ! On peut se demander si en procédant ainsi, Rome n'a pas cherché à atténuer, voir dissoudre l'identité proprement religieuse de la fondation pour n'y voir qu'une « société de prêtres » du type de celles du 17^e siècle comme les lazaristes, les eudistes ou les sulpiciens ?

Mais le père Dehon ne l'entend pas ainsi. Son objectif demeure une congrégation religieuse. Il se remet au travail en gardant, pour l'essentiel, spiritualité et objectifs, y compris les messages de sœur Marie-Ignace, rebaptisée pour l'occasion « *locutions de Notre Seigneur* » au lieu de « *révélations* » à proprement parler. On veut ainsi atténuer le baroque d'une situation qui positionne le surnaturel à l'aune des affectivités et des sentiments humains, mais a-t-on levé toute ambiguïté ? La question reste posée. Le Saint-Office ne s'y

trompe pas puisqu'il refusera de donner son aval à une approbation définitive de la congrégation. Il faudra que le dossier passe à la Congrégation des évêques et religieux pour que Rome reconnaisse définitivement, le 6 juillet 1906, la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur.

Aujourd'hui, on peut dire que l'intervention de Rome a sauvé la fondation dehonienne. En lui donnant un cadre plus évangélique et ecclésial, l'intervention évitera les dérives doctrinales, tout en gardant les objectifs d'une spiritualité réparatrice et victimale. L'intervention de Rome « réveillera », si l'on peut dire, le père Dehon de son tropisme de Saint-Quentin pour l'ouvrir aux grands problèmes de société auxquels il s'était intéressé avant 1877. Il va progressivement renouer avec les logiques et les contenus de sa formation initiale. Le lancement d'une revue *Le règne du cœur de Jésus dans les âmes et dans les sociétés* en 1889 (1^{er} centenaire de la Révolution française, 11^e centenaire des grandes révélations à Marguerite-Marie) en apporte une première confirmation. La publication en 1891 de *Rerum novarum* – le document sauveur comme il l'appelle, sera le déclencheur d'une réorientation décisive de l'action du père Dehon.

Mais ses religieux de Saint-Quentin ne suivent pas la même évolution. Un certain nombre en reste à la vision stricte d'une spiritualité réparatrice victimale à l'ascétisme fortement marqué. Ils sont en total désaccord avec le fondateur qui s'est lancé dans un apostolat social qu'ils jugent incompatible avec le projet religieux de la congrégation. Ces tensions s'exprimeront lors des chapitres de 1893 et 1896 à tel point qu'on cherchera à destituer le fondateur de sa charge de supérieur général. On évitera la scission, mais une incompréhension entre le fondateur et une part non négligeable de la première génération de dehoniens est bien réelle...

III. L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Dès son arrivée à Saint-Quentin, en novembre 1871, l'abbé Dehon trouve le ministère des vicaires insuffisant parce que limité au culte et n'atteignant finalement que les femmes et les enfants. Dès 1872, il rassemble le dimanche « les gamins des rues » puis, l'année suivante, il ouvre un patronage à l'image de celui de Montparnasse, modèle du genre, dirigé par Le Prévost et Maurice Maignen. En créant cette œuvre à laquelle il ajoute des cercles d'études, il n'a pas seulement en vue les loisirs d'enfants, mais plus fondamentalement la formation à la responsabilité humaine, chrétienne et politique. Dans son rapport de 1875 sur le patronage, il écrit : « *Notre but c'est le salut de la société par l'association chrétienne.* » En 1877, l'institution Saint-Jean voit le jour. C'est le même but qui est poursuivi : former, éduquer. Lors de l'ouverture de ce collège, il écrit : « *Nous nous présentons à vous comme des hommes d'éducation.* »

Il y a, dans ces initiatives, une intention fondamentale dont on n'a pas mesuré toute l'importance ni la particulière pertinence. Probablement lui-même n'en percevait-il pas toute la nouveauté. Dans une société qui repose sur la liberté des individus, la responsabilité civique est tributaire de l'éducation et de la formation. Le fait religieux relève de la même problématique. Il est de moins en moins programmé par les mœurs et les habitudes sociales pour ne relever que de la conscience individuelle, ce qui exige éducation et formation religieuses.

Les diverses initiatives que va prendre Dehon dans la dernière décennie du 19^e siècle – sa période la plus novatrice – montrent qu'il a compris la logique des mutations socio-économiques et politiques de la société, même s'il ne les approuve pas. Il s'engage en conséquence pour que son Église y entre et rompe avec une vision hiérarchique de la société. Depuis 1873, Léon Dehon s'est lié

d'amitié avec Léon Harmel (1829-1915). Il suit et partage ses initiatives sociales dans son usine de textile au Val-des-Bois près de Reims, qui se veut un modèle du genre. C'est probablement à son contact que le père Dehon, fervent monarchiste dans sa jeunesse, s'ouvre progressivement à une vision démocratique de la société dont il va devenir un ardent défenseur.

ÉGLISE ET PEUPLE, DES ALLIÉS NATURELS

À partir de l'été 1891, le père Dehon, avec les chanoines Perriot de Langres et Pottier de Liège, deux observateurs attentifs des mutations sociales de l'époque, rassemble des séminaristes au Val-des-Bois. Ces sessions, où se mêlent la formation spirituelle et une initiation aux études sociales représentent pour l'Église de France un germe d'avenir et une lueur de renouveau. Du reste, le succès est immédiat puisque, dès 1895, il faut se déplacer à Saint-Quentin dans les locaux de l'Institution Saint-Jean, faute de place au Val-des-Bois.

Les sessions, et notamment la dernière, deviennent l'ébauche des deux grands congrès ecclésiastiques de Reims (1896) et de Bourges (1900) qui prennent une toute autre ampleur et signification dans la mesure où les chefs de file des abbés démocrates y prennent la parole. Ces derniers ont bien conscience que l'épiscopat français est, dans son ensemble, sinon hostile du moins réservé par rapport à ces rassemblements de prêtres acquis aux idées démocratiques. Ainsi Mgr Isoard, d'Annecy, craint pour l'image traditionnelle du prêtre qui sort des églises pour se mélanger aux laïcs. Le cardinal Richard de Paris, quant à lui, voit dans ces réunions de prêtres hors la présence d'évêques, une sorte de presbytérianisme. On confie donc au père Dehon, qui a une bonne image dans l'épiscopat, la présidence morale de ces congrès. C'est en tant que tel qu'il va y intervenir. Il prononce le discours d'ouverture

et dirige l'examen de conscience, ce que l'action catholique appellera la révision de vie.

Il n'est pas sans intérêt d'analyser ces textes chargés d'une dynamique missionnaire impressionnante. Les thèmes des discours d'ouverture sont, en la matière, significatifs : *Ignem veni mittere in terram* (Lc 12, 49) à Reims ; *Duc in altum* (Lc 5, 4) à Bourges. Dehon donne à ces citations évangéliques une résonance conquérante qui doit entraîner son auditoire. Les examens de conscience participent de cette pédagogie volontariste qui veut répondre aux défis de l'époque. Car « *remplir paisiblement les fonctions ordinaires du Saint-Ministère ne suffit plus. Il faut aller à la recherche des âmes [...] Avons-nous assez aimé la société contemporaine, pour ne pas garder vis-à-vis d'elle une attitude de bouderie ?* » On voit que Dehon se situe dans la perspective d'Ozanam dont il reprend, du reste, le mot célèbre « *Allons aux barbares* ». Il faut aller de l'avant, accepter la société démocratique pour l'évangéliser et réconcilier l'Église et le peuple, ce qui devient une véritable hantise chez lui.

Aux yeux du père Dehon, Léon XIII est le pape de cette réconciliation. Il rompt avec la politique de refus de la modernité de son prédécesseur Pie IX et inaugure une approche positive du monde nouveau. Comme l'explique l'historien Yves-Marie Hilaire, « *Léon Dehon est probablement l'abbé démocrate qui comprend le mieux la pensée de Léon XIII* » (*Rerum novarum en France*). Il rédigea, du reste, le premier grand commentaire de *Rerum novarum*. Avec son *Manuel social chrétien* qui connaîtra un vif succès, Léon Dehon devient le commentateur le plus écouté de la pensée de Léon XIII. Ici encore la modération de l'auteur est un atout auprès de certains évêques quelque peu réticents.

Mais le père Dehon ne se contente pas de commenter Léon XIII. Tout se passe comme si l'enseignement du Pape le libérait intérieurement pour ouvrir de nouveaux chantiers. Au-delà de la question sociale proprement dite, relative notamment à la classe ouvrière, Dehon

s'intéresse aux grands problèmes de société de l'époque. Il s'interroge sur le statut, dans une société démocratique, d'une Église traditionnellement liée aux monarchies. Il y voit un obstacle majeur pour l'action de l'Église, ce qui le conduit à plaider fermement pour la reconnaissance du gouvernement légal, en l'occurrence la République. Pour beaucoup de catholiques, la République est inadmissible parce qu'elle est fille de la Révolution française. En ce sens, Mgr Ségur, entre autres, y verra l'œuvre de Satan. Pour sortir de ce piège qui ne peut que marginaliser l'Église, Léon Dehon opère une distinction herméneutique qui n'est pas sans rappeler la lecture du Syllabus, proposée par Mgr Dupanloup.

Léon Dehon fait une distinction nette entre la Révolution qui, avec les débordements de la Terreur et son rejet de la religion dans la sphère du privé, ce qui est à ses yeux inadmissible, et la République qui, en tant que régime démocratique, est un mode de gouvernement parmi d'autres. Cette distinction n'a rien de tactique. Elle résulte d'une analyse qui garde toute son actualité. Elle renvoie à un débat récurrent de la société française. Comment interpréter l'héritage de la Révolution de 1789 qui, avec l'arrivée au pouvoir du bloc des gauches à partir de 1880, devient le référent des valeurs sociétales ? Depuis cette époque, la République est conçue non comme un mode de gouvernement, mais bien comme un principe, une source de valeurs spécifiques qui sont au fondement de l'État. Cette interprétation politique proprement fondamentaliste fait de la République une véritable religion « laïque » quasi transcendante. Elle rejette le religieux dans la sphère du privé et lui refuse toute reconnaissance sociétale.

Le père Dehon condamne cette interprétation dans laquelle il voit l'œuvre du libéralisme qui, à ses yeux, déstabilise à tous points de vue la société. Dès 1892, il affirme que « *la question religieuse et la question sociale sont intimement liées, et elles constituent ensemble toute la question politique* ». De ce point de vue, le père Dehon, habitué par ses voyages à

comparer régimes politiques et sociétés, parle davantage de démocratie que de république. Car, c'est la démocratie qui est au fondement des régimes qui voient dans le peuple le tenant du pouvoir.

UNE GRANDE VOIE DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Avec ceux que l'histoire appelle les « abbés démocrates », le père Dehon s'engage résolument en faveur de la démocratie en général et plus particulièrement de la démocratie chrétienne dont il va devenir « *un des écrivains le plus distingués* » (*La France libre*, 10 octobre 1897). Cette évolution va notamment contribuer à le brouiller avec son ami René de La Tour du Pin, fondateur de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, de tendance monarchiste. Il s'opère ici un véritable renversement méthodologique qui, probablement, n'a pas donné tous ses fruits. Car il s'agit d'une rupture avec une histoire quasi millénaire. Depuis des siècles, en effet, l'Église était façonnée culturellement et spirituellement par une représentation hiérarchique du monde et de l'existence humaine. Il n'est que de penser à la place de la métaphysique dans le discours théologique. La problématique démocratique trouvera difficilement son chemin dans l'Église. Car il n'est pas évident d'harmoniser un message transcendant avec une pragmatique démocratique. Force est de constater que dans les sociétés démocratiques cette articulation se fait difficilement. Le christianisme y est de plus en plus marginalisé au point de perdre parfois toute consistance sociétale comme le montrent les débats autour de la laïcité et la constitution européenne. Le défi y est toujours aussi radical qu'au temps du père Dehon. Il risque d'ôter toute pertinence sociétale au christianisme pour le réduire à un confort individuel, voir un organisme humanitaire. La société occidentale, quant à elle, refusant son héritage religieux, voit son avenir compromis par l'absence de valeurs sûrement établies et non seulement admises par des consensus fragiles et éphémères.

À partir des années 1890, Léon Dehon situe l'essentiel de son engagement dans la problématique de la démocratie chrétienne, comprise non comme un parti politique mais comme l'exigence pour l'Église d'un nouveau positionnement sociétal. À ses yeux, la démocratie chrétienne n'est rien d'autre que le rapport de l'Église au peuple, et non plus au politique comme en régime de chrétienté. Pour le père Dehon, ce repositionnement sociétal est la condition de toute nouvelle évangélisation. Car la Parole de Dieu, dont l'Église est porteuse, est au service de l'homme. Ce qui exige d'être à l'écoute de ses aspirations et de mener une pastorale en conséquence. Dehon écrit : « *Il faut que l'Église sache montrer qu'elle n'est pas apte seulement à former des âmes pieuses, mais aussi à faire régner la justice sociale dont les peuples sont avides. Il faut pour cela que le prêtre se porte à des études nouvelles et à des œuvres nouvelles. Les légistes, la Renaissance et la Révolution nous ont donné un ordre social profondément injuste. C'est le devoir de justice qui est le plus méconnu, c'est lui qu'il faut prêcher avant tous les autres.* »

Aux yeux du père Dehon, la démocratie chrétienne, qu'il appelle « *l'idée sociale chrétienne* », devient l'instrument privilégié de ce nouvel agir à la fois pastoral et sociétal qu'il réclame de son Église. Il s'en fera le propagandiste infatigable, au point que Henri Rollet dira que « *l'abbé Dehon est le théoricien mesuré du mouvement* » (*L'action sociale des catholiques en France*, Paris, Boivin, 1947, p. 431). Chez Dehon, il s'agit d'une vision globale de la société qui voit dans la démocratie le ressort de tout agir et le point d'équilibre de ses différentes composantes. Elle appelle respect et tolérance par rapport à toutes les parties structurantes de la société, y compris la dimension religieuse. C'est en ce sens qu'est utilisé le mot « sociétal » de préférence à « social » qui paraît trop limitatif.

En 1897 et 1898, le père Dehon défend cette vision de la société et la fonction de l'Église dans une série de conférences à Rome qui eurent un certain retentissement. L'initiative

en revient à Léon Harmel et à Mgr Tiberghien qui font appel à Dehon pour défendre la cause de la démocratie chrétienne. Devant un parterre de cardinaux et de prélats, l'orateur s'acquitte tellement bien de sa tâche qu'il enthousiasme la jeunesse étudiante ecclésiastique de Rome. Au grand dam du maître général des dominicains, le père Paul Cormier qui reproche à Léon Dehon « *d'échauffer la tête des jeunes gens, à mon avis au détriment de leur véritable formation ecclésiastique* ».

Mais Léon XIII fait savoir qu'il apprécie particulièrement ces conférences, et d'une façon plus générale, l'apostolat du père Dehon. Et pour donner plus de poids à sa parole, à ses écrits, il le nomme personnellement, en avril 1897, consultant à la Congrégation de l'Index avec ce commentaire rapporté par Dehon lui-même : « *On saura que j'approuve ses tendances, puisque je lui confie une fonction où on a à juger la doctrine des autres.* » Cette nomination flatteuse ressemble à un véritable pied de nez de l'histoire. Car tout en étant promu consultant d'une congrégation romaine, le père Dehon reste soupçonné de faux mysticisme par une autre instance, le Saint-Office, qui bloque l'approbation définitive de sa congrégation. Du reste, le Saint-Office ne refermera jamais le dossier « Dehon » puisqu'en 1952, il interviendra encore pour empêcher le procès en vue d'une éventuelle canonisation. Bel exemple de ténacité qui rappelle, si besoin en était, l'ambivalence de la personnalité et de l'œuvre du père Dehon, lucide au plan pastoral et sociétal, beaucoup moins clairvoyant dans le domaine spirituel et mystique. Cette tension qui verse parfois dans la contradiction, se retrouve tout au long de son parcours historique et rend illusoire toute tentative de présenter sa vie comme une image d'Épinal ! Ce qui unifie la personnalité de Dehon, c'est la ténacité à tenir ensemble la dimension mystique pour développer sa congrégation et l'engagement sociétal pour faire avancer son Église au rythme de l'histoire.

De ce point de vue, son combat pour la démocratie chrétienne est exemplaire car elle est « *l'expression de l'idéal à poursuivre aujourd'hui*

dans la rénovation sociale » comme il l'a écrit en 1897 dans *Les Directions pontificales politiques et sociales*. Quand beaucoup perçoivent la dernière encyclique de Léon XIII, *Graves de communi*, comme une condamnation sans appel du mouvement, le père Dehon ne veut y voir qu'une confirmation de la ligne générale de Léon XIII. Il situe l'encyclique dans l'ensemble du pontificat et y voit une étape supplémentaire qui confirme la ligne directrice et en aucun cas une rupture par rapport aux documents précédents. *Graves de communi*, écrit-il en 1901 dans ses *Notes Quotidiennes* « *confirme l'encyclique Rerum novarum et consacre l'expression de la démocratie chrétienne. On pouvait pressentir cette direction de l'encyclique. Je viens de publier mes conférences sur la démocratie chrétienne et son programme, je n'ai pas un iota à y changer* ».

En 1900, Léon Dehon publie ses conférences romaines sur la démocratie chrétienne sous le titre *La rénovation sociale chrétienne*. Dans une lettre adressée à l'auteur, Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, dégage les objectifs du combat de Dehon dont il dresse un portrait flatteur : « *Vous n'êtes pas un esprit timide, mon Révérend Père. Les questions de l'heure présente, d'ailleurs inéluctables, vous attirent, les questions les plus graves, les plus intéressantes, les plus passionnantes... Vous marchez sur du feu, mais vous y marchez d'un pas ferme et sûr, et je ne m'en étonne pas : la main de Léon XIII vous soutient et vous guide* » (Cité par A. Perroux).

Ce qui étonne chez le père Dehon, c'est que cette dynamique pastorale audacieuse est vécue dans une spiritualité du Sacré-Cœur qui, au 19^e siècle, se trouve de fait, annexée par des milieux dévots ou conservateurs et monarchiques. Il cherchera du reste à la sortir de ces ornières, notamment en parlant du « *règne social du Sacré-Cœur* ». Ce concept renferme une intuition, à savoir que la spiritualité du cœur du Christ n'est pas seulement dévotionnelle ou mystique, elle doit avoir un versant sociétal. Cette double dimension est mise en valeur par le binôme proprement dehonien, à

savoir : justice et charité qui circule dans toute l'œuvre. Malheureusement cette intuition ne sera pas travaillée ; elle ne parviendra donc pas à contrebalancer le versant traditionnel de cette dévotion.

Après 1903, l'engagement sociétal du père Dehon diminue rapidement à l'exception de sa contribution régulière à la Congrégation de l'Index. C'est, du reste, lui qui intervient à plusieurs reprises auprès de son secrétaire pour que la question de l'Action française soit examinée. On confiera au père Dehon la responsabilité de rédiger un rapport dans lequel il propose une condamnation « modulée » de l'œuvre de Maurras pour ne pas en faire un martyr. La commission suivra pour l'essentiel l'avis du père Dehon.

La tourmente politique qui, au début du 20^e siècle, spolie et évacue les congrégations religieuses, oblige le père Dehon à s'occuper quasi exclusivement de sa congrégation. L'avocat se réveille en lui pour prendre la défense de ses communautés. Il pourra ainsi racheter la maison du Sacré-Cœur à Saint-Quentin où il réside la plupart du temps et où le surprendra la guerre de 1914. Coupé de ses religieux qui, pour la plupart, vivent en Belgique, Hollande, Allemagne, voire en Afrique, le fondateur entame une véritable retraite spirituelle en lisant les grands classiques en la matière. Sa maison accueille les prêtres des alentours de

Saint-Quentin qui ne peuvent rester chez eux du fait des hostilités. Sa maison est également ouverte aux prêtres allemands, aumôniers ou infirmiers, stationnés à Saint-Quentin, ce qui lui vaudra quelques reproches de confrères scandalisés par cette hospitalité. Il est évacué sur Bruxelles en 1917. Grâce aux efforts de Benoît XV, un ami de longue date qui le reçoit en audience privée à chacun de ses séjours à Rome, le père Dehon, muni d'un passeport diplomatique du Vatican, rejoint la ville éternelle. Dans ses conversations avec Benoît XV qui partage avec le père Dehon une profonde dévotion au Cœur de Jésus, deux projets sont mûris et mis en œuvre. Dans la basilique Saint-Pierre, doit être aménagée une fresque représentant les apparitions à sainte Marguerite-Marie. Par ailleurs, Benoît XV charge le père Dehon de faire ériger à Rome une basilique en l'honneur du Sacré-Cœur. Dès 1920, Léon Dehon s'investit dans ce projet dont il ne verra pas la réalisation finale. C'est en 1934 que la basilique sous le vocable du Christ-Roi sera inaugurée et confiée aux dehonien.

Le père Dehon meurt à Bruxelles le 12 août en 1925 : il est âgé de 82 ans. Ses obsèques seront célébrées le 19 août à la basilique de Saint-Quentin. Mgr Binet, évêque de Soissons, commence son homélie par ces mots :

« Une page de la grande histoire religieuse vient de s'achever. »

*
**

CONCLUSION

Aux yeux de ses contemporains, et notamment de ceux qui dans les revues, recensent ses ouvrages et commentent ses interventions, le père Dehon passe pour un « sociologue » averti. Non pas au sens technique du terme tel que nous l'utilisons aujourd'hui, mais au sens étymologique d'observateur, d'analyste de la société de son époque. Ainsi le journal *L'univers et le monde* dans son édition du 2 mai 1898, commentant une conférence de Léon Dehon à Rome, souligne « *sa parole pénétrante et lucide, sa haute compétence et l'opportunité des sujets abordés* ».

Ce regard lucide lui fait prendre conscience que le 19^e siècle n'est plus une société de chrétienté qu'il admire pourtant. Il prend acte de cette réalité : le christianisme ne régule plus comme auparavant les lois et les comportements individuels. Avant toute volonté d'évangélisation, il faut d'abord, à ses yeux, se préoccuper des milieux et des hommes à qui le message est adressé. Dans cette logique, il réclame une formation adaptée dans les séminaires afin que les candidats au sacerdoce acquièrent les instruments d'analyse et de compréhension pour les mettre en sympathie avec la société contemporaine. Il espère ainsi créer une sorte de symbiose entre la société c'est-à-dire le peuple, et l'Église, ce qui sera proprement le programme et l'objectif de la démocratie chrétienne. Dans ce croisement toujours à actualiser, se manifeste la vitalité culturelle du christianisme qui est, en modernité, l'avant-scène de toute évangélisation.

Toute sa vie, Léon Dehon sera attentif, hanté par la qualité de son sacerdoce et la qualification tant humaine que spirituelle des prêtres. Il vit son sacerdoce dans la logique de l'École française de spiritualité, comme une

véritable consécration religieuse qu'il authentifiera, officialisera en quelque sorte, dans la fondation des prêtres du Sacré-Cœur. La spiritualité du cœur de Jésus, dans son exigence de relation personnelle et privilégiée avec le Maître, sera le ciment de cette exigence. Elle le conduira incontestablement dans un cheminement mystique jusqu'au cœur de l'agapè divine. Il ira tellement loin dans cette découverte qu'il lui arrivera parfois de confondre mystère de Dieu et merveilleux extraordinaire.

Tant bien que mal, avec des hauts et des bas, l'existence du Père se noue à la jointure de cette double exigence, apostolique et mystique, qu'il appellera la vérité et la charité. Il bâtira sa vie autour de ces deux pôles. Il sort ainsi des sentiers battus d'une vie religieuse conçue pour l'essentiel en interne de l'Église. Dehon va la vivre au contraire dans l'engagement, au service des hommes en les éduquant à la liberté et à la responsabilité, et dans le combat pour faire reconnaître leur dignité. À ses yeux, la mystique de l'agapè divine implique la justice pour l'homme. Telle est la loi de l'Incarnation qui est le cœur du christianisme.

C'est dans la tension entre ces deux pôles, qui est loin d'avoir révélé tous ses secrets, que se découvre la richesse humaine et l'exemplarité chrétienne du père Dehon. On est aujourd'hui en droit de se demander si cette tension ne devient pas le lot commun de tout chrétien, du moins en Europe, dans la mesure où il doit vivre sa foi au Christ dans une société sécularisée. S'il en est bien ainsi, il devient évident que le parcours du père Dehon ne fait qu'anticiper ce que chaque disciple du Christ est appelé à vivre. On ne peut donc que se féliciter que l'Église, par la béatification, le propose en modèle.

*
**

REPÈRES BIOGRAPHIQUES ET ŒUVRES

1843	15 mars, naissance à La Capelle (Aisne)
1843	14 mars, baptême à La Capelle
1859	16 août, baccalauréat, puis études de droit à Paris
1864	2 avril, avocat
1865	25 octobre, séminaire français de Rome
1868	19 décembre, ordination sacerdotale à Saint-Jean de Latran
1869	8 décembre, ouverture de Vatican I, Léon Dehon y est sténographe
1871	Fin des études à Rome
1871	Novembre, vicaire à Saint-Quentin
1877	Juin, décision de fonder une congrégation
1878	28 juin, premier vœux de religion
1882	Septembre, fondation de la première communauté dehonienne à l'étranger en Hollande
1883	8 décembre, suppression par le Saint-Office de la congrégation
1884	29 mars, Rome autorise une nouvelle congrégation
1888	25 février, bref laudatif pour la congrégation
1889	Janvier, lancement d'une revue <i>Le règne du Cœur de Jésus dans les âmes et les sociétés</i>
1894	Août, publication du <i>Manuel social chrétien</i> , premier grand commentaire de <i>Rerum novarum</i>
1897	11 avril, consultant à la Congrégation de l'Index
1906	4 juillet, approbation définitive de la Congrégation des prêtres du Sacré-Cœur
1920	Mise en chantier de la basilique du Christ-Roi à Rome
1925	12 août, mort à Bruxelles
1925	19 août, obsèques à Saint-Quentin



2 300 dehoniens, dont 23 évêques et 2 cardinaux, sont présents dans une quarantaine de pays.

À paraître, au printemps 2005, l'ouvrage d'YVES LEDURE, *Le père Léon Dehon : entre mystique et catholicisme social*, aux éditions du Cerf.

Titre de manuscrits

Notes sur l'histoire de ma vie
Notes quotidiennes
Correspondance (1864-1871)
Correspondance entre L. Dehon, O. Ulrich et Marie-Ignace

Très importante publication d'ouvrages

* à caractère spirituel (OSP), sept volumes
* à caractère sociétal (OSC), six volumes

Principaux ouvrages

1894 Manuel social chrétien
1896 La retraite du Sacré-Cœur
1897 Les Directives pontificales politiques et sociales
1900 La Rénovation sociale chrétienne [rééd. 2001]
1901 De la vie d'amour envers le Sacré-Cœur
1905 Couronnes d'amour au Sacré-Cœur
1922 Études sur le Sacré-Cœur
1962 *Diario del Vaticano I, a cura V. Carbone Tipografia poliglotta Vaticana*



Édité par le Secrétariat général de la Conférence des évêques de France

106, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07, tél. 01 45 49 69 74, fax 01 45 49 66 30
Site <http://www.cef.fr> – e.mail documents.episcopat@cef.fr – Dépôt légal : janvier 2005

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Mgr Stanislas Lalanne, secrétaire général de la Conférence des évêques de France ■ SECRÉTARIAT DE RÉDACTION/MAQUETTE : Annie Dedieu ■ RESPONSABLE ADMINISTRATIF : Thomas Poignavent ■ IMPRESSION : INDICA, 27 rue des Gros-Grès, 92700 Colombes ■ ABONNEMENT POUR 1 AN : France 52 € - Étranger 64 €. Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Saint-Denys (ASD).

Toute reproduction interdite